

## Cabinet de la ministre des solidarités et de la santé : Lionet Collet nommé conseiller spécial

Paris - Publié le mardi 6 juin 2017 à 20 h 10 - Nominations / Élections n° 95098

Lionel Collet, conseiller d'Etat, est nommé conseiller spécial au cabinet d'[Agnès Buzyn](#), ministre des solidarités et de la santé, à compter du 26/05/2017 indique un arrêté du 22/05/2017 publié au Journal officiel du 04/06/2017.

Praticien-hospitalier et professeur des universités, Lionel Collet a été directeur du cabinet de Geneviève Fioraso, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, de mai 2012 jusqu'à sa nomination comme conseiller d'Etat en septembre 2013. Il a ensuite été nommé président du conseil d'administration de l'Agence nationale de santé publique en août 2016. Lionel Collet a également présidé l'Université Claude Bernard Lyon 1 de février 2006 à mars 2011 et la [CPU](#) de décembre 2008 à décembre 2010.

Lionel Collet a été coordonnateur du conseil stratégique des industries de santé (2015-2017) et chargé du co-pilotage de la grande conférence de la santé.

---

## Lionel Collet



| Parcours  | Depuis       | Jusqu'à      |
|---|--------------|--------------|
| Cabinet d'Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé<br>Conseiller spécial                  | Mai 2017     | Aujourd'hui  |
| Agence nationale de santé publique<br>Président du conseil d'administration                           | Août 2016    | Aujourd'hui  |
| Conseil d'État<br>Conseiller d'Etat   | Octobre 2013 | Aujourd'hui  |
| Conseil stratégique des industries de santé<br>Coordonnateur  | 2015         | Mai 2017     |
| Premier Ministre France - Hôtel Matignon<br>Chargé du co-pilotage de la grande conférence de la santé | -            | Février 2016 |
| Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche<br>Directeur de cabinet de Geneviève Fioraso | Mai 2012     | Octobre 2013 |
| Université Claude Bernard - Lyon 1<br>Professeur des universités-Praticien Hospitalier                | 1992         | 2013         |
| Hospices civils de Lyon<br>Chef du service d'audiologie et d'explorations oro-faciales                | 2000         | 2012         |
| Université Claude Bernard - Lyon 1<br>Président   | 2006         | 2011         |
| Conférence des Présidents d'Université<br>Président   | 2008         | 2010         |
| Laboratoire de recherche Neurosciences et systèmes sensoriels (UMR 5020)<br>Directeur                 | 1991         | 2006         |

Fiche n° 18346, créée le 06/07/16 à 12:26 - M&J le 06/06/17 à 09:20

© News Tank 2017 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »